

DOSSIER :						
DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE						
Désignation des bâtiments, locaux ou zones constituant la surface de référence	Entrepôt Aldi					
Principales activités	Logistique					
Stockages (quantité et nature des principaux matériaux combustibles/inflammables)	Sec et frigorifique					
CRITERES	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR LE CALCUL				COMMENTAIRES / JUSTIFICATIONS
		stockage cellule 1 existant (est)	stockage cellule 2 existant (centre)	Stockage cellule sec extension	Stockage cellule frais extension	
HAUTEUR DE STOCKAGE ^{(1) (2) (3)}						
- Jusqu'à 3 m - Jusqu'à 8m - Jusqu'à 12 m - Jusqu'à 30 m - Jusqu'à 40 m - Au-delà de 40 m	0 +0,1 +0,2 +0,5 +0,7 +0,8	hauteur <= 3 m	3 < hauteur <= 8 m	8 < hauteur <= 12 m	8 < hauteur <= 12 m	
		0,0	0,1	0,2	0,2	
TYPE DE CONSTRUCTION ⁽⁴⁾						
- Résistance mécanique de l'ossature >= R60 - Résistance mécanique de l'ossature >= R30 - Résistance mécanique de l'ossature < R30	-0,1 0 +0,1	< 30 min	< 30 min	>= 60 min	>= 60 min	
		0,1	0,1	-0,1	-0,1	
MATERIAUX AGGRAVANTS						
Présence d'au moins un matériau aggravant ⁽⁵⁾	+0,1	Aucun matériau aggravant	Aucun matériau aggravant	Panneaux photovoltaïques	Panneaux sandwichs à isolant combustible B s1 d0 ou inférieur	
		0,0	0,0	0,1	0,1	
TYPES D'INTERVENTION INTERNES						
- Accueil 24h/24 (présence permanente à l'entrée) - DAI généralisée reportée 24h/24 7j/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels ⁽⁶⁾ - Service de sécurité incendie ou équipe de seconde intervention avec moyens appropriés en mesure d'intervenir 24h/24 ⁽⁷⁾	-0,1 -0,1 -0,3	DAI généralisée en télésurveillance ou au poste de secours	DAI généralisée en télésurveillance ou au poste de secours	DAI généralisée en télésurveillance ou au poste de secours	DAI généralisée en télésurveillance ou au poste de secours	
		-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	
CALCUL						
Somme des coefficients Σ		0,0	0,1	0,1	0,1	
1 + Σ		1,0	1,1	1,1	1,1	
Surface (S en m ²)		9800,0	13900,0	7063,3	5527,4	
$Q_i = 30 \cdot S/500 \cdot (1 + \Sigma \text{coef})^{(8)}$		588	917	466	365	
CATEGORIE DE RISQUE (9) : Risque faible : $Q_{RF} = Q_i \times 0,5$ Risque 1 : $Q_1 = Q_i \times 1$ Risque 2 : $Q_2 = Q_i \times 1,5$ Risque 3 : $Q_3 = Q_i \times 2$		2	2	2	2	
DEBIT CALCULE (Q en m3/h)		882	1376	699	547	
Risque protégé par une installation d'extinction automatique à eau ⁽¹⁰⁾ : QRF, Q1, Q2 ou Q3 / 2		oui	oui	oui	oui	
DEBIT CALCULE (Q en m3/h)		441	1376	699	547	
DEBIT CALCULE POUR L'ENSEMBLE DE LA ZONE ⁽¹¹⁾ (Q en m3/h)			1376			
DEBIT RETENU (12) (13) (14)			720			Soit 1440 m3 pour 2h
Débit du réseau public (m3/h)						
Réserve d'eau à prévoir (m3)						

(12) Aucun débit ne peut être inférieur à 60 m3/h.

(13) Le débit retenu sera limité à 720 m3/h en cas de risque protégé par un système d'extinction automatique à eau.

(14) La quantité d'eau nécessaire sur le réseau sous pression doit être distribuée par des points d'eau incendie situés à moins de 100 m des accès principaux des bâtiments et distants entre eux de 150 m maximum. Par ailleurs, les points d'eau incendie seront positionnés dans la mesure du possible de telle sorte que l'exposition au flux thermique du personnel amené à intervenir ne Pour assurer la défense contre l'incendie de l'établissement, les besoins en eau précédemment définis doivent, sauf cas particuliers (notamment dans le cas d'une exigence réglementaire), être disponibles pendant un minimum de 2 h.
Dans le cas où la quantité d'eau disponible ne pourrait être obtenue à partir d'un réseau d'eau sous pression (public ou privé), il est admis que les besoins soient disponibles dans une ou plusieurs réserves d'eaux propres au site, accessible en permanence aux secours extérieurs ou internes à l'établissement.